



QUELLE(S) COOPÉRATION(S) EN MATIÈRE DE PUI ?

Les pharmacies à usage intérieur (PUI) des établissements sanitaires et médicaux sociaux sont soumises à des enjeux forts de qualité et de sécurité des soins, notamment sur le circuit du médicament. De plus, la question de la taille critique de l'établissement se pose, et certaines structures de taille trop étroite ne sont pas en capacité de répondre aux conditions techniques de fonctionnement d'une PUI, ni d'avoir l'activité suffisante pour supporter seules le coût de fonctionnement d'une PUI.

Il s'agit dans cette formation d'envisager les différents modes de coopération, et ainsi de saisir l'opportunité de partager le bénéfice d'une PUI en coopération, ou de continuer à gérer les médicaments.

Cette formation s'adresse aux établissements sanitaires et médico-sociaux qui peuvent y voir un gain en termes organisationnel, financier et qualitatif.

Elle permettra aux participants de prendre connaissance des modalités concrètes de gestion d'une PUI en coopération en référence à l'ordonnance du 15 décembre 2016 relative aux PUI.

OBJECTIFS

- Appréhender le contexte et connaître le droit de la coopération en matière de pharmacie à usage intérieur
- Identifier des outils permettant de choisir le mode de coopération adapté à son projet de coopération en matière de PUI

CONTENU

Préparer son projet: les questions liminaires

- Le contexte réglementaire
- Les enjeux stratégiques et financiers
- Les besoins et attentes des partenaires
- Quels objectifs gagnant/gagnant ?
- Le choix des partenaires

Choisir la formule de coopération adaptée à son projet

- PUI et coopération conventionnelle : quelles hypothèses, formalisme juridique, risques juridiques
- PUI et coopération organique : cadre juridique, spécificités en matière de PUI, obstacles et solutions, documents constitutifs

L'impact de la coopération au niveau de la gestion des flux financiers, au niveau de la gestion des ressources humaines (modalités de recrutement, mise à disposition, statuts,...)

L'impact de la coopération au niveau de la politique de prise en charge médicamenteuse des établissements partenaires

- L'évolution des circuits
- L'évolution de la valeur ajoutée pharmaceutique
- Les équipements et les ressources humaines en correspondance (gestion des stocks, préparation,...)
- Les modalités logistiques
- Les modalités d'identification des patients
- Les points de vigilance (système d'information,...)

Prérequis

Bonne connaissance des structures sanitaires et/ou des EHPAD



19 novembre 2018



Paris



316€
par personne



1 jour



01 53 98 95 03



formation@fehapp.fr

PUBLICS

- Directeurs
- Pharmaciens
- Médecins-coordonateurs
- Responsables qualité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive alternant:**
- apports théoriques et méthodologiques
 - illustrations
 - échanges

INTERVENANTS

- Juriste
- Responsable financier
- Pharmacien